

toujours servi ses amis sans faire de mal à personne, on en vient à n'avoir plus d'amis ». Mais il ne tarde pas à se ressaisir et à reprendre courage jusqu'à ce que viennent de nouveaux désirs et des déceptions nouvelles. « Il ne faut pas, dit-il, perdre sa vie pour des projets. Il faut faire ses affaires, assurer l'agrément et la tranquillité de sa vie, et le reste vient ou ne vient pas. On en jouit ou bien on s'en console. Nous devons, comme vous dites, songer à tous ceux qui sont déjoués comme nous, et, puisque la plus haute faveur a ses disgrâces, il faut bien s'accoutumer aux siennes¹. »

Ne nous scandalisons pas trop de ces confidences. Il ne s'agit dans ce chapitre que des prélats regardant vers la cour. La majorité vivait loin d'elle. La cuisine de l'ambition, même la cuisine de cour, sont déplaisantes comme toute cuisine. Mais M. de Boisgelin pouvait très bien, sans manquer à son honneur, et à plus forte raison aux usages du temps, mettre en branle les protections qui pouvaient servir ses légitimes aspirations. Il n'en est pas moins vrai que le métier de solliciteur devait à la longue heurter les natures fières qui s'y croyaient condamnées. Nous avons entendu l'archevêque d'Aix en faire l'aveu.

V

Plus graves encore, plus dangereuses pouvaient être les compromissions de ceux que leurs fonctions appelaient à vivre auprès du roi et dans l'atmosphère capiteuse de la cour. Au xvii^e et au xviii^e siècle, de graves personnages tonnent contre ce séjour où viennent sombrer tant de fortunes, tant de caractères et tant de vertus. Bourdaloue appelle la cour « le siège de l'orgueil..., l'écueil de la sainteté..., le centre de la corruption du monde ». Si l'on est tenté de traiter d'exagération un prédicateur, voici ce qu'en écrivait à l'archevêque de Paris, une femme la

1. Lettre inédite de Boisgelin.

connaissant bien : « Comptez, Monseigneur, que presque tous les hommes noient leurs parents et leurs amis pour dire un mot de plus au roi et pour lui montrer qu'ils lui sacrifient tout. Ce pays-ci est effroyable, et il n'y a pas de tête qui n'y tourne. Défiez-vous de tout ce que vous estimez le plus. Je suis à la source et c'est ce qui me fait voir trahison sur trahison. La cour change les meilleurs¹. » M. le duc d'Orléans, régent, avait dit d'un homme de la cour : *C'est le parfait courtisan, il est sans honneur et sans humeur*. « La définition aurait été juste, observe Bernis², s'il avait ajouté : *et sans pudeur*. » « L'ambition dans l'oisiveté, la bassesse dans l'orgueil, le désir de s'enrichir sans travail, l'aversion pour le mérite, le mépris des devoirs du citoyen, la crainte de la vertu du prince, l'espérance de ses faiblesses forment le caractère du plus grand nombre des courtisans. » Ce portrait tracé par Montesquieu, n'est pas flatteur.

Un pareil milieu était peu favorable à l'épanouissement des vertus ecclésiastiques. Le séjour de la cour inspirait aux hommes rigides une véritable terreur. Lorsque l'abbé Fleury, le futur cardinal, eut passé sa licence, il s'empressa d'acheter une charge d'aumônier de Madame la dauphine. Un Père de l'Oratoire, auquel sa famille l'avait adressé, homme austère et versé dans le monde, combattait ses projets et lui « défendait surtout d'aller à la cour, sous peine de perdition éternelle ». Il fallut bien cependant avouer l'achat de l'aumônerie. Cette confiance fut mal accueillie. Fleury reçut une sévère remontrance ; mais enfin, puisque c'était un fait accompli, on dut s'apaiser. « Eh bien, lui dit le Révérend Père, vous avez eu la rage d'aller à la cour, je vais vous donner un conseil pour vous y conduire avec sagesse et sûreté : Assotisez votre esprit et endurez votre cœur³. » Un prélat qui l'avait assez fréquentée comme aumônier du roi pour pouvoir dire : « J'ai été nourri à la cour », Le Camus, évêque de

1. M^{me} de Maintenon, lettre à l'archevêque de Paris, 15 nov. 1695.
2. *Mémoires*, I, p. 91. — Il est intéressant de voir dans la correspondance de Richelieu et de Sully, comment le ton change, selon que l'un monte et que l'autre descend.
3. *Mémoires* de BERNIS, I, 45.

Grenoble, écrivait en plein règne de Louis XIV : « On est en sûreté dans son diocèse, on est toujours en danger pour peu qu'on demeure à la cour. Les mages y perdirent leur étoile¹. »

S'il y avait peu de saints à la cour, il n'y avait guère plus d'hommes de caractère². Comment trouver des têtes hautes, des convictions fermes, dans cette race de prosternés qui ne croient pas payer trop cher de leur servilisme les faveurs et les regards du prince? Comment faire fond sur des courtisans³ dont la règle de conduite est l'intérêt? Quel énervement des consciences, quelle dilution des énergies morales produisait l'air ambiant de la cour. A cette époque, l'esprit, le cœur, l'imagination des sujets, sont tellement remplis de la grandeur royale, que les protestations de dévouement absolu se traduisent en des termes un peu étranges pour nous qui

1. Le Camus ajoute : « Pour demeurer à la cour avec honneur, il faut faire beaucoup de dépenses et, pour y fournir, il faut beaucoup de bénéfices, faire peu d'aumônes, aller rarement à son diocèse, n'avoir guère soin de régler ses affaires et de payer ses dettes. » Le Camus, parlant ailleurs des années qu'il avait passées à la cour, ajoute : « Hélas ! que de dissipations en vingt années de servitude volontaire à la cour ! Que de dissipations dans les plaisirs, dans les entretiens, dans les bagatelles, dans l'ambition, dans les médisances et dans l'étude même ! Mais que de dissipations dans la retraite ! » Cependant, Le Camus lui-même, étant tombé en disgrâce auprès de Louis XIV, pour avoir été nommé cardinal par le pape en dehors du roi, en souffrit cruellement. Il aurait voulu que la barrette lui fut remise par Louis XIV. Nous le voyons écrire aux ministres, aux cardinaux, au pape lui-même, pour leur demander de l'aider à rentrer en grâce auprès du roi. Cf. *Lettres de LE CAMUS*, p. 265, 297, 475, 483, 525.

2. « Rien de si rare que de trouver aujourd'hui à la cour des caractères ; personne ne s'y montre au-dessus des autres ; il semble que tout le monde y soit à la même taille. On n'a jamais pu compter à la cour sur l'amitié, mais on pouvait du moins y compter sur la haine. Aujourd'hui les amis sont aussi légers et aussi infidèles qu'autrefois et les ennemis n'y sont pas irréconciliables, les liaisons y changent d'un jour à l'autre. » *Mémoires de BERNIS*, I, 104.

3. Les évêques provinciaux, qui ont besoin d'appui auprès du roi, regardent et ne savent trop sur qui compter. Le Camus, évêque de Grenoble, écrivait, en 1674, du ministre Le Tellier : « J'en ai tiré de grands secours, depuis que je suis ici, et je ne vois que lui à la cour qui ait la droiture nécessaire pour bien et nettement servir l'Eglise. Je ne parle pas des prélats qui y sont, car vous les connaissez et vous savez jusqu'à quel point on peut compter sur eux. » Bachaumont raconte dans ses *Mémoires* (t. XXXIV, p. 179) que le cardinal de Rohan, disgracié, chassé de la cour, après l'affaire du collier, passa à Nevers, se rendant en Auvergne, et fit demander l'hospitalité à l'évêque, M. de Séguiran. Celui-ci, éperdu, craignant de faire accueil à un homme en disgrâce, se serait jeté tout habillé dans un bain et là, recevant l'envoyé de Rohan, faisant le malade, lui aurait dit que le cardinal avait toute liberté de venir dans son palais, mais qu'il se voyait dans l'impossibilité de lui en faire les honneurs, à cause de son état de santé. Cette anecdote, racontée également par l'auteur des *Mémoires de Louis XVIII*, paraît peu vraisemblable si l'on songe qu'à l'assemblée des notables, M. de Séguiran attaqua très vivement Calonne, ne craignant pas de déplaire à la cour.

n'avons plus la superstition de la royauté. Ces sentiments ont beau être sincères, cette prostration du sujet semble une atteinte à la dignité de l'homme. Les temps modernes ont, il est vrai, les courtisans du peuple, comme l'ancien régime avait les courtisans des rois. Cette nouvelle servitude est parfois pire que l'autre ; mais notre répugnance pour les Cléon ne saurait nous faire aimer les La Feuillade. On sait que le culte du roi s'étendait, dans une mesure diverse, à tous les membres de sa famille. Le temps était loin où un cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, osait répondre au prince de Condé, qui lui avait reproché d'avoir la tête bien légère : « Ce n'est pas dans la vôtre que j'irai chercher du plomb. » Une telle impertinence eût passé pour un crime de lèse-sang royal. En 1777, Monsieur, frère du roi, était de passage à Béziers. L'historien de la ville raconte que le prince, venu à l'église pour entendre la messe, remit sa canne et son chapeau à l'évêque qui « resta debout à sa droite et à distance¹ ».

Cette attitude révolte certains publicistes de 1789. A mesure que la royauté perd le prestige qu'avait su lui donner Louis XIV, on comprend de moins en moins l'adoration de latrie dont nous parlait Saint-Simon. L'un d'eux compare saint Basile, faisant trembler Valens dans sa cathédrale, à « certains prélats en manteau court, en perruque tapée, suivant humblement leur prince à la messe, pour leur donner et en recevoir tour à tour un livre de prières... Lorsque je me trouve à Versailles, ajoute-t-il, je me sens indigné de voir un évêque faire une pareille fonction² ». Évidemment l'attitude d'un Basile, d'un Ambroise, était plus fière. Sans sortir de la France, les évêques du moyen âge, traitant d'égal à égal avec le roi, faisaient plus grande figure que les prélats d'ancien régime promenant leur dignité épiscopale dans les antichambres de Versailles. On oubliait toutefois, dans ces révoltes démocratiques que nous voyons se produire sur la fin de l'ancien régime, surtout en 1789, contre les

1. SABATIER, *Histoire de la ville et des évêques de Béziers*, 1854.

2. LAURENT, *op. cit.* p. 254.

hommes de la cour, que les évêques gardés par leur caractère sacré chancelaient moins que d'autres sur ce terrain mouvant. L'un des derniers prélats précepteurs de princes avant la Révolution, M. de Coëtlosquet, ancien évêque de Grenoble, chargé de l'éducation du duc de Bourgogne, du duc de Berry (depuis Louis XVI), du comte de Provence, du comte d'Artois, membre de l'Académie française, y mena une vie sans tache et laissa une mémoire respectée à Versailles comme dans son diocèse¹.

Si, franchissant un siècle, nous remontons de Coëtlosquet à Bossuet, nous trouvons en lui, selon l'expression de Massillon, « un évêque au milieu de la cour ». Dans cet intérieur rempli de tant de dissipation, agité de tant d'intrigues, il sait se créer une retraite et discuter les plus graves problèmes, en cette allée de Versailles qu'on appela l'allée des philosophes². On sait le rôle que Bossuet fut appelé à jouer, en 1675, dans la séparation momentanée de Louis XIV et de M^{me} de Montespan. Il sut

1. M. de Coëtlosquet s'était associé son parent M. du Plessy d'Argentré dans l'éducation des princes. Comme on offrait à celui-ci l'évêché de Limoges, qu'il trouvait trop éloigné de Paris, il répondit en bon courtisan « qu'il croyait garder la part de l'aîné en demeurant auprès du roi, et ayant l'honneur d'être employé à l'éducation de ses petits-fils. » Il fit nommer à sa place son frère cadet et obtint plus tard pour lui-même l'évêché de Séz. Louis GUIBERT, *op. cit.*

2. Tous les prélats n'étaient point occupés à faire de la philosophie à la cour, témoin l'évêque de Troyes, M. de Chavigny, dont Saint-Simon trace un curieux portrait. « Il avait, dit-il, du savoir et possédait de plus les affaires temporelles du clergé mieux qu'aucun de ce corps, en sorte qu'il était de presque toutes les assemblées du clergé et qu'il brillait dans toutes. Il avait de plus de l'esprit, et plus que tout, l'esprit du monde, le badinage des femmes, le ton de la bonne compagnie, et passa sa vie dans la meilleure et la plus distinguée de la cour et de la ville, recherché de tout le monde, et surtout dans le gros jeu et à travers toutes les dames. C'était leur favori; elles ne l'appelaient que le Troyen, et chien d'évêque, chien de Troyen, quand il leur gagnait leur argent. Il s'allait de temps en temps ennuyer à Troyes, où pour la bienséance et faute de mieux, il ne laissait pas de faire ses fonctions: mais il n'y demeurait guère, et une fois de retour, il ne se pouvait arracher. » SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. I, p. 271-272. Saint-Simon (I, p. 183) raconte aussi cette anecdote sur M. Simiane de Gardes, premier aumônier de la reine, « vrai gentilhomme », évêque de Langres et qu'on appelait « le bon Langres ». M. de Vendôme, M. le Grand, et quelques autres de haute volée, lui attrapèrent gros deux ou trois fois au billard. Il ne dit mot et s'en alla à Langres où il se mit à étudier les adresses du billard. De retour à Paris, voilà ces messieurs à le presser de jouer au billard et lui à s'en défendre comme un homme déjà battu et qui, depuis six mois de séjour à Langres, n'a vu que des chanoines et des curés. Quand il se fut bien fait importuner il céda en fin, joua d'abord médiocrement, puis mieux et fit grossir la partie; enfin il les gagna tout de suite, puis se moqua d'eux, après avoir regagné beaucoup plus qu'il n'avait perdu. » Saint-Simon dit de Le Tellier, archevêque de Reims : « Il était fort de la cour et du plus grand monde et gros joueur. »

tenir au royal amant un langage ferme, apostolique, qui a fait dire à Saint-Simon : « Bossuet lui avait souvent parlé là-dessus avec une liberté digne des premiers siècles et des premiers évêques de l'Eglise. » Il y eut, à cet événement, une de ces scènes de cour qui montre dans quelle situation parfois étrange se trouvaient les hommes d'Eglise chargés de rappeler aux rois les règles de l'Evangile et du Décalogue. Nous avons vu la duchesse de Châteauroux appeler « le Soissons » M. de Fitz-James, qui la faisait expulser de Metz. Ledieu nous raconte que M^{me} de Montespan, accusant Bossuet de sa disgrâce, « l'accabla de reproches; elle lui dit que son orgueil l'avait poussé à la faire chasser, qu'il voulait seul se rendre maître de l'esprit du roi, pour le tourner à son intérêt ». Comme ces objurgations ne paraissaient pas émouvoir Bossuet, M^{me} de Montespan « chercha à le gagner par des flatteries et des promesses; elle fit briller à ses yeux l'éclat de la pourpre, et aussi ce que les premières dignités de l'Eglise et de l'Etat pouvaient offrir de séduisant à l'ambition ». Il fallait vraiment être de la cour pour avoir l'idée de tenter ainsi Bossuet par l'appât des honneurs. M^{me} de Maintenon dit de lui, à ce sujet, un mot qui, dans sa pensée, était un blâme, mais qui fait le plus grand honneur à l'évêque : « Il a beaucoup d'esprit, mais il n'a pas celui de la cour. » Bossuet rencontra M^{me} de Montespan à la cour de Louis XIV, les prélats du XVIII^e siècle trouvèrent M^{me} de Pompadour, M^{me} du Barry à la cour de Louis XV, et ne montrèrent pas tous la même fierté¹.

Bien que Bossuet n'eût pas l'esprit de la cour, il eut

1. Il y avait pourtant des caractères au XVIII^e siècle. Un prélat qui avait fait M. de Fitz-James vicaire général, M. de Saulx-Tavannes, cardinal archevêque de Rouen, sut lui aussi se montrer digne devant Louis XV. « Le roi ayant dit à l'archevêque de Rouen (Saulx-Tavannes) qu'il passerait chez lui à Gaillon, en allant au Havre, ce prélat se contenta de faire une profonde révérence. Le roi dit une seconde fois: « M'entendez vous! j'irai chez vous. » Autre grande révérence. Puis S. M. a marché trois pas, s'est retournée, a dit: « Non, monsieur, je me ravise, je n'irai point chez vous. »... L'archevêque de Rouen est grand-aumônier de la reine; il entre dans le ressentiment de cette princesse de ce que le roi promène ainsi la marquise de Pompadour et se donne en spectacle aux peuples normands; il craint d'en être le fauteur et il évoque sur cela son caractère de prélature. » *Journal de d'ARGENSON*, 19 septembre 1749. — Quelle mobilité d'opinion dans cette cour. D'ARGENSON écrit le 2 décembre 1756: « La marquise de Pompadour est aujourd'hui pour les évêques. » Elle était surtout pour Bernis.

presque toute sa vie des liens avec elle, d'abord comme précepteur du dauphin, puis comme aumônier de la dauphine de 1680 à 1690, enfin, en 1697, comme conseiller d'Etat et aumônier de la duchesse de Bourgogne. Il avait désiré et même demandé cette dernière situation¹. D'après l'usage établi, tous les officiers de la maison de la princesse étaient tenus au serment. Bossuet dut défendre contre le marquis de Dangeau le privilège de le prêter le premier. La duchesse de Bourgogne n'avait que onze ans. Quand elle vit à ses genoux cette tête que les cheveux blancs et la gloire rendaient si vénérable, elle ne put s'empêcher de dire avec une naïveté charmante : « Que je suis honteuse, Monsieur, de vous voir dans cet état². » Il s'agit d'une princesse, de celle qui, par sa grâce souriante, par ses saillies, son entrain, sa gaieté, par sa « marche de déesse dans les nuées », comme dit Saint-Simon, va jeter un dernier rayon de soleil dans l'atmosphère glacée de Versailles et sur le couchant assombri du grand siècle. N'importe, nous n'aimons pas à voir s'incliner, même devant cette figure radieuse, un front que nous ne nous représentons courbé que devant Dieu. Ce

Bernis avoue être venu à Paris par ambition. « Si j'étais, dit-il, resté en province, j'aurais vieilli grand-vicaire de Viviers, brillant dans ce diocèse et inconnu du reste du monde. » Mais Bernis ne voulait pas mourir grand-vicaire. « N'ayant plus l'espoir de la croix de Malte, je voulus, ajoute-t-il, la remplacer par celle des évêques. » — D'Argenson écrit, le 24 juin 1755 au sujet de son ambassade de Venise : « Il a fait son chemin par les dames et par le bel esprit, homme qui se pique de paresse et de faire des vers mols, faciles et tendres, comme Ovide. » — Le même dit, le 4 janvier 1757 : « L'abbé de Bernis fut déclaré, avant-hier au soir, ministre d'Etat, effet du grand et déshonnête crédit de la favorite. » — Bernis, nommé cardinal en 1758, écrivait à M^{me} de Pompadour : « Le courrier de Rome m'a apporté cette nuit la calotte rouge. Je vous la dois, puisque je vous dois tout. Soyez bien sûre que je ne perdrai jamais le souvenir ni de votre amitié ni de mes obligations. »

1. Bossuet dit Leduc, « reçut cette nouvelle simplement, sans aucune démonstration de joie, sans aucune affectation d'insensibilité. » Mais il avait demandé cette situation. Il écrit, en 1696, à M. de la Broue, évêque de Mirepoix : « Je vous avoue sans hésiter que j'ai fait ma demande; elle a été aussi bien reçue que possible; et les apparences sont bonnes de tous côtés. Dieu sait ce qu'il veut, et pour moi, je suis bien près de l'indifférence. » — Bossuet fut également nommé, en 1697, conseiller d'Etat. Il prit place au conseil le 3 juillet. Le Camus, évêque de Grenoble, lui écrit à ce sujet (*Lettres*, p. 593) le 17 juin : « Je fais, Monsieur, depuis si longtemps, une profession si ouverte de vous honorer et de m'intéresser à tout ce qui vous touche, que je ne peux différer d'un moment de vous témoigner la joie que je ressens de la place du conseil que le roi vient de vous donner. »

2. Cardinal de BAUSSET, *Vie de Bossuet*, t. II, p. 326, 327. Nous renvoyons pour l'histoire de la duchesse de Bourgogne au récent ouvrage de M. le comte d'Haussonville.

n'était point là cependant un acte de courtisan. Le serment, dont on abusait dans l'ancien régime, était d'ordinaire prêté à genoux parce qu'il était prêté au nom de Dieu. C'est souvent dans cette attitude que le nouvel évêque jurait à de simples consuls, à des chanoines, la conservation de leurs privilèges. Nous avons vu le successeur de Bossuet à Condom, se brouiller avec la municipalité, parce qu'elle avait exigé de lui cette formalité et cette posture. On pouvait bien accorder à un prince, à une princesse de la maison de France, ce qu'on ne pouvait refuser à des consuls et à des chanoines, ce qu'acceptent aujourd'hui les cardinaux en recevant à genoux la barrette des mains du Président de la République. Ces usages, le culte monarchique de Bossuet, son désir de trouver dans sa situation à la cour une nouvelle autorité pour sa doctrine, expliquent sa démarche. Néanmoins, comme nous ne vivons pas sous Louis XIV, nous aimons mieux nous représenter le grand homme dans la chaire de Notre-Dame prêchant l'oraison funèbre de Condé, ou dans sa cathédrale de Meaux, qu'aux pieds d'une enfant de onze ans, cette enfant fût-elle la duchesse de Bourgogne.